

La valorisation du fonds ancien à la bibliothèque de Saint Léonard de Noblat

Bénédicte BOMBARD

Stage effectué du 4 avril 2011 au 2 juillet 2011

Bibliothèque municipale de Saint Léonard de Noblat

Maître de stage

Agnès GASTOU

Bibliothécaire

Bibliothèque municipale de Saint Léonard de Noblat



Université
de Limoges

FACULTÉ
DES LETTRES
ET DES SCIENCES
HUMAINES

Remerciements

Je tiens à remercier tout spécialement Mme Gastou, ma responsable de stage, pour m'avoir accueillie au sein de la bibliothèque municipale de Saint Léonard de Noblat et m'avoir dispensée ses précieux conseils qui m'ont aidés tout au long de mon stage.

Je tiens également à remercier chaleureusement Mme Da Silva, Mme Zukowski et Mr Martin pour m'avoir fait découvrir les multiples facettes du travail en bibliothèque.

Je remercie aussi Mme Cluzel, animatrice au Moulin du Got, Mr Martin, animateur du pays d'art et d'histoire et Mme Tandeau de Marsac, présidente de Connaissance et Sauvegarde de Saint Léonard pour m'avoir aidé dans ma réflexion.

Je remercie enfin Mme Riffaud, maire de Saint Léonard de Noblat, pour m'avoir permis d'effectuer mon stage dans la bibliothèque de sa commune.

Table des matières

Introduction.....	1
I-Présentation.....	2
I.1-Contexte communal.....	2
<i>I.1.1- Le pays d'art et d'histoire.....</i>	<i>2</i>
<i>I.1.2- Le moulin du Got.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.3- Saint Léonard de Noblat et le secteur sauvegardé.....</i>	<i>4</i>
I.2-La bibliothèque.....	4
<i>I.2.1- Historique de la bibliothèque.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2.2-La bibliothèque actuelle.....</i>	<i>5</i>
I.3-Le fonds ancien.....	6
<i>I.3.1- L'historique du fonds.....</i>	<i>6</i>
<i>I.3.2- La répartition du fonds</i>	<i>7</i>
II-Faire connaître le fonds.....	9
II.1-Les publics potentiels et leurs besoins.....	9
<i>II.1.1- Le public chercheur.....</i>	<i>9</i>
<i>II.1.2-Le public local.....</i>	<i>9</i>
II.2-Les outils de communication.....	10
<i>II.2.1- A l'intérieur de la bibliothèque.....</i>	<i>10</i>
<i>II.2.2- A l'extérieur de la bibliothèque.....</i>	<i>11</i>
II.3-Quel accès?.....	13
<i>II.3.1- Les moyens matériels.....</i>	<i>13</i>
<i>II.3.2- Les conditions de consultation.....</i>	<i>14</i>
III-Les différentes formes de valorisation du fonds.....	16
III.1-Les expositions.....	16
<i>III.1.1- Les différents types d'exposition.....</i>	<i>16</i>
<i>III.1.2- Les conditions d'exposition.....</i>	<i>17</i>
III.2-Les animations culturelles.....	18
<i>III.2.1-Quels partenariats?.....</i>	<i>18</i>
<i>III.2.2- Les pistes d'animations possibles.....</i>	<i>19</i>
III.3-La numérisation.....	20
<i>III.3.1- Pourquoi numériser?.....</i>	<i>20</i>
<i>III.3.2- Dans quelles conditions?.....</i>	<i>21</i>
Conclusion.....	22
Bibliographie et Webographie.....	23
Annexes.....	25

Table des illustrations

Figure 1: Logo du pays d'art et d'histoire.....	2
Figure 2: Moulin du Got.....	3
Figure 3: Bibliothèque de Saint Léonard de Noblat.....	5
Figure 4: Répartition du fonds ancien par thème.....	7
Figure 5: Répartition par thème des livres du fonds Du Pallant.....	8
Figure 6: Bulletin de demande d'un document du fonds patrimonial.....	14

Introduction

L'histoire de la lecture publique à Saint Léonard de Noblat remonte au XIXème siècle. Nous pouvons donc trouver dans les locaux de l'actuelle bibliothèque un fonds de livres anciens assez important, chose peu commune pour une structure comme celle de Saint Léonard de Noblat.

Ce fonds a été catalogué une première fois en 2007 mais les données ont été perdues à cause d'un problème informatique. Un nouveau catalogage a alors été effectué en 2010 et suite à ce référencement, la bibliothèque souhaite rendre ce fonds plus visible pour ces usagers et le mettre réellement en valeur.

Ainsi, dans le cadre de mon stage, j'ai entrepris de réfléchir aux modalités qui permettraient de mettre en valeur ce fonds patrimonial.

La bibliothèque de Saint Léonard, et donc le fonds ancien, se situe dans une aire géographique où la valorisation du patrimoine a une importance particulière ce dont il faut tenir compte. D'autre part, nous ne saurions concevoir la valorisation du patrimoine sans une politique de communication appropriée pour le faire connaître ; seulement alors nous pouvons réfléchir aux actions que nous pouvons mettre en place pour valoriser le fonds patrimonial de la bibliothèque.

I-Présentation

La ville de Saint Léonard s'inscrit dans un espace géographique où la valorisation du patrimoine revêt une importance toute particulière notamment en ce qui concerne l'industrie papetière qui a des liens indiscutables avec l'univers du livre. L'histoire de la bibliothèque de Saint Léonard remonte quant à elle au XIXème siècle et nous permet ainsi de retracer les origines du fonds ancien de l'actuelle bibliothèque.

I.1-Contexte communal

I.1.1- Le pays d'art et d'histoire

Le label « Villes et pays d'art et d'histoire » existe depuis 1985. Il a été créé par le ministère de la Culture en partenariat avec les collectivités territoriales afin de mettre en place une réelle politique de valorisation du patrimoine. Le patrimoine doit se comprendre ici dans sa définition la plus large ; cela comprend aussi bien le patrimoine bâti que le patrimoine naturel, industriel, maritime, ainsi que la mémoire des habitants.

Créé en 1995, le conseil des villes et pays d'art et d'histoire a différents rôles : il fixe les grandes orientations de la politique du réseau et donne son avis sur les candidatures au label et sur les exclusions suite au non-respect de la convention.

Les collectivités qui ont souscrit au label doivent mener des actions de sensibilisation au patrimoine auprès de différents publics, aussi bien les touristes que les habitants ou les jeunes.

Saint Léonard de Noblat se situe dans « Le pays des Monts et Barrages » qui regroupent les cantons de Châteauneuf la Forêt, Saint Léonard de Noblat et Eymoutiers soit en tout 32 communes(cf Annexe 1). Le syndicat « Monts et Barrages » signe la convention en 1999 et devient alors le premier pays d'art et d'histoire du Limousin.



Figure 1: Logo du pays d'art et d'histoire

<http://www.limousin.culture.gouv.fr/spip.php?article317>

Logo du syndicat Monts et barrages

1.1.2- Le moulin du Got

Pendant plus de cinq siècles, l'activité papetière a été très présente dans le canton de Saint Léonard. Le moulin du Got est aujourd'hui le dernier représentant en activité d'une industrie qui a fait la richesse de Saint Léonard de Noblat et de sa région (cf Annexe 2).

Le moulin a été construit dans la première moitié du XVème siècle sur Le Tard, un affluent de la Vienne. Dès le début, ce moulin est destiné à la fabrication du papier, il ne connaîtra pas d'autre production jusqu'à sa fermeture en 1954.



Figure 2: Moulin du Got

http://www.moulinsdefrance.org/old/mm_07_01.html

Photographie du Moulin du Got

Au cours de ses cinq siècles d'activités, Le moulin du Got a fabriqué différentes sortes de papiers. Il a tout d'abord produit du papier chiffon qui était destiné aux imprimeurs parisiens. Puis il est passé au papier paille, avant de se lancer dans la production de cartons faits à partir de papier recyclé. Au XIXème siècle, le moulin abandonne les machines à bras pour les remplacer par des machines mécaniques qui sont encore en activité dans le moulin aujourd'hui. Le moulin arrête sa production industrielle en 1954.

L'idée de rénover le Moulin du Got germe en 1996 et en avril 1997 est fondée l'association « Le Moulin du Got », avant que la commune ne rachète le moulin en 1998. Les fonds débloqués, par l'Europe, l'État, le Conseil Régional et le Conseil Général, combinés au savoir faire des bénévoles de l'association ont permis la réhabilitation et la remise en marche du moulin. Le moulin a ouvert ses portes au public en 2003 et fait vivre aux visiteurs les étapes de la fabrication du papier tout en leur permettant de découvrir également le savoir-faire de l'imprimerie.

1.1.3- Saint Léonard de Noblat et le secteur sauvegardé

Le site de Saint Léonard de Noblat a été occupé dès l'Antiquité Gallo-romaine ;mais c'est à partir des XIème-XIIème siècles que la ville prend une véritable ampleur autour du tombeau de Saint Léonard¹. Le bourg s'est petit à petit développé autour de la collégiale dont les éléments les plus anciens datent de 1030 et le long des axes commerçants.

Les remparts, datant de la fin du XIIème siècle donne au bourg de Saint Léonard sa forme actuelle, nous les retrouvons dans le tracé actuel des boulevards. Des faubourgs se développent par la suite autour des fortifications,le long des routes menant au bourg.

La richesse du patrimoine bâti hérité des siècles précédents fait que le bourg de Saint Léonard de Noblat est depuis 2008 classé comme secteur sauvegardé, l'unique en Limousin.

Les secteurs sauvegardés ont été créés par la loi du 4 août 1962 qui porte sur la sauvegarde des centres urbains historiques. La politique liée aux secteurs sauvegardés dépend du Ministère de la Culture qui travaille en coordination avec le Ministère de l'Équipement et les communes concernées.

Le but premier de cette loi était d'éviter la destruction du bâti ancien lors de la mise en place des politiques de rénovation urbaine. C'est pourquoi, dans un secteur sauvegardé, tout acte de transformation ou de construction est strictement encadré pour pouvoir se faire dans le respect du bâti existant.

La bibliothèque se trouve aujourd'hui à l'intérieur du secteur sauvegardé mais ce n'était pas le cas au moment de sa construction en 1997.

1.2-La bibliothèque

1.2.1- Historique de la bibliothèque

L'histoire de la bibliothèque de Saint Léonard de Noblat remonte au XIXème siècle. C'est au début de la IIIème république qu'est fondée la première bibliothèque publique de la commune. Elle ouvre ses portes en 1873 dans les locaux de l'ancienne mairie. Le fonds comptait alors 200 volumes.

En 1889, parallèlement à la bibliothèque communale est créée une bibliothèque populaire qui s'installe place Gay Lussac. Celle-ci ferme trois ans plus tard faute de fréquentation.

1 Saint Léonard a vécu au Vème siècle. Son premier miracle est de permettre l'accouchement de la reine d'Aquitaine. Il refuse les richesses que le roi lui propose mais accepte le territoire que son âne pourra délimiter en 24 heures qu'il nomme Noblat, il y accueille des prisonniers libérés afin de leur permettre de rester dans le droit chemin. Son second miracle est d'avoir fait jaillir une source pour les premiers habitants de Noblat. Saint Léonard est le patron des prisonniers et des femmes enceintes.

En 1894, la bibliothèque municipale devient bibliothèque populaire communale et déménage en 1895 dans les locaux de l'école primaire des garçons. La bibliothèque compte alors un fonds de 1 113 livres dont la première moitié provient de la bibliothèque populaire de 1889; l'autre moitié est composée des acquisitions effectuées par la bibliothèque municipale depuis 1873.

Au début du XXème siècle, la bibliothèque connaît une période de désaffection du public et de désengagement du politique; le fonds s'accroît peu et le nombre de prêts chute. Il faut attendre 1929 pour que les pouvoirs politiques s'intéressent de nouveau à la bibliothèque. L'inventaire du fonds réalisé à cette occasion fait état d'un fonds riche de 1 506 livres.

Les efforts fournis à partir de 1929 entraîne une hausse de la fréquentation de la bibliothèque jusqu'en 1936, date à partir de laquelle elle recommence à diminuer. Durant la guerre, la fréquentation augmente à nouveau bien qu'à cause de la pénurie, aucun achat de livres n'est effectué. Il faut alors attendre 1947 pour assister à une reprise des acquisitions.

En 1965, La bibliothèque déménage à nouveau boulevard Barbusse dans l'immeuble de l'ancienne pouponnière avant d'intégrer en 1997 ses locaux actuels.(cf Annexe 3 pour les différents emplacements de la bibliothèque)

1.2.2-La bibliothèque actuelle

Les locaux actuels de la bibliothèque se situent dans la zone du secteur sauvegardé entre la collégiale et l'ancien couvent des Récollets. Elle s'étend sur une surface de 526m². La construction a débuté fin 1995 pour s'achever fin 1996. Le déménagement des anciens vers les nouveaux locaux a eu lieu en janvier 1997. Les nouveaux locaux de la bibliothèque ont été inaugurés le 15 mars 1997 et la bibliothèque a ouvert ses portes au public le 17 mars 1997.



Figure 3: Bibliothèque de Saint Léonard de Noblat

Photographie de la façade de la bibliothèque de Saint Léonard de Noblat

Au niveau du personnel, deux personnes ont été recrutées pour l'ouverture de la nouvelle bibliothèque ; une personne travaillant à temps plein et une à temps partiel. Le manque de personnel s'est vite fait ressentir et une troisième personne a été embauchée fin 1997 à temps partiel. Suite au départ d'un des membres du personnel de la bibliothèque, une autre personne a été engagée fin 1998 à temps partiel. Enfin en 2002, le personnel de la bibliothèque s'est élargi avec l'embauche d'une personne travaillant en alternance entre la bibliothèque et l'école puis entre la bibliothèque et les archives depuis 2009. Ainsi, à ce jour, la bibliothèque compte 4 personnes dont 3 travaillant à temps partiel et une travaillant à temps plein.

En ce qui concerne le fonds, il a d'abord été constitué des documents issus de l'ancien site de la bibliothèque ainsi que des acquisitions faites pour l'ouverture. Le budget d'acquisition de ce fonds initial s'élevait à 120 000 francs de l'époque soit un total aujourd'hui de 18 293 €. Le budget d'acquisition annuel s'élève pour l'année 2011 à 18 500 € hors abonnement. Le fonds actuel compte 25 400 documents. Il se décompose ainsi :

- 22 286 livres
- 1 544 documents sonores
- 1 317 vidéos
- 253 CD ROM
- 51 abonnements

A ce fonds moderne vient s'ajouter le fonds de livres anciens.

I.3-Le fonds ancien

I.3.1- L'historique du fonds

Comme nous l'avons vu plus haut, la première bibliothèque remonte au XIXème siècle. Le fonds ancien est donc constitué de nombreux documents acquis à cette période par les bibliothécaires. Néanmoins, ce n'est pas la seule origine des documents qui constituent le fonds ancien.

Une part non négligeable du fonds provient du legs du comte Desmaisons Du Pallant. Celui-ci était gouverneur du roi pour les villes de Saint Léonard de Noblat, Eymoutiers, Bourgneuf et des pays alentours. Par testament olographe² du 7 octobre 1814, le comte lègue l'ensemble de sa bibliothèque personnelle à la commune de Saint Léonard de Noblat en exprimant la volonté que celle-ci serve à la création d'une bibliothèque publique. Le Comte meurt le 23 juillet 1819 mais il faut attendre une ordonnance royale du 14 mars 1821 pour que la commune entre en possession de la bibliothèque; il faut alors patienter jusqu'en 1873 pour voir apparaître la première bibliothèque publique à Saint Léonard.

² Testament rédigé de la main du testateur, il a la même valeur juridique qu'un testament fait par un notaire.

Enfin la dernière part du fonds provient des confiscations révolutionnaires auprès du couvent des Récollets. Leur bibliothèque comptait 556 volumes mais seule une infime partie est présente dans la bibliothèque car les livres ont été vendus au poids à l'occasion de la vente des biens du couvent.

1.3.2- La répartition du fonds

Le nombre de livres catalogués du fonds ancien s'élève à 1185 documents. Une partie du fonds ancien reste à cataloguer : il s'agit de quelques ouvrages de la fin du XIXème siècle et d'un nombre important de livres du début du XXème siècle.

Au niveau chronologique, le fonds se décompose ainsi :

- 216 documents entre le XIVème siècle et 1810
- 556 documents entre 1810 et 1899
- 357 documents entre 1899 et 1920
- 56 documents non datés

En ce qui concerne le contenu du fonds, la répartition se fait telle que le graphique ci-dessous le montre :

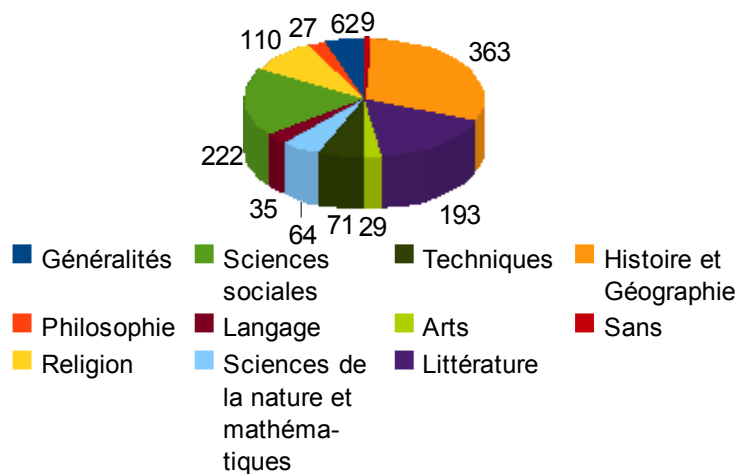


Figure 4: Répartition du fonds ancien par thème

Graphique montrant la répartition du nombre de livres du fonds ancien dans les grands domaines de la Dewey

A l'intérieur même de ce fonds ancien, il est intéressant de regarder de plus près la partie du fonds léguée par le comte Desmaisons Du Pallant.

En effet, les livres contenus dans cette section du fonds ancien constituent en réalité une unité car ils proviennent de la bibliothèque personnelle d'un seul et même homme. Les livres que nous pouvons trouver alors sont le reflet des préoccupations d'un notable important de la région qui a connu aussi bien l'Ancien Régime que le 1er empire. Le fonds est constitué de nombreux ouvrages sur la religion notamment sur la question janséniste³. A coté de cela on trouve de nombreux ouvrages portant sur des questions pratiques comme l'agriculture, le jardinage ou encore la minéralogie. Nous pouvons également noter la présence de nombreux ouvrages traitant de question de droit ou d'administration. L'histoire, quant elle occupe une place non négligeable dans ce fonds juste après la religion.

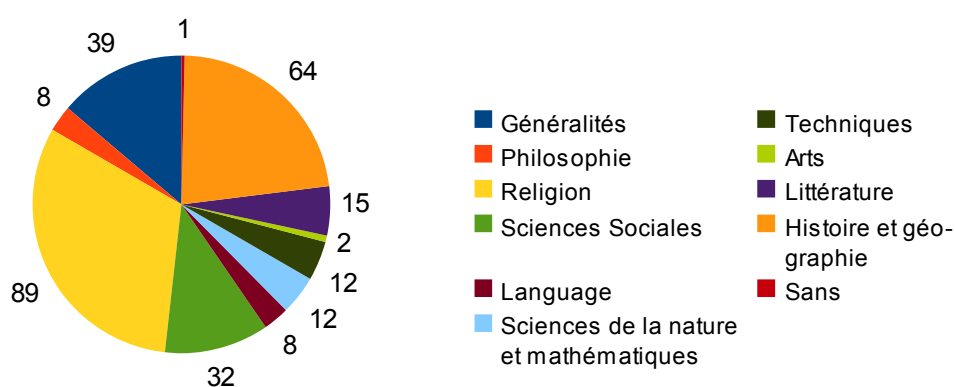


Figure 5: Répartition par thème des livres du fonds Du Pallant

Graphique représentant la répartition par thème des livres du legs du Comte Desmaisons Du Pallant

La totalité des ouvrages que le comte avait légués à la ville de Saint Léonard ne sont pas présents à la bibliothèque car certains livres ont été perdus. Parmi ceux-ci nous trouvons les quelques ouvrages de littérature que possédait le comte dont une version des *Fables* de La Fontaine en patois limousin. Nous pouvons également noter la disparition du premier tome de *L'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. Nous pouvons alors constater que sur les 323 volumes entrés en possession de la commune en 1821, il ne reste aujourd'hui à la bibliothèque municipale que 282 volumes soit une perte de 12,7% du legs.

Le fonds ancien se divise donc en trois grandes parties, il convient maintenant de voir comment le faire connaître.

³ Mouvement religieux créé par Cornelius Jansen en 1640; né en réaction à certaines positions de l'Église catholique. Il devient également par la suite un mouvement politique très actif à partir du règne de Louis XIV et qui le reste sous les règnes suivants.

II-Faire connaître le fonds

Afin de faire connaître le fonds ancien de la meilleure manière possible, il convient de se demander quels publics peuvent être visés avant de développer plusieurs outils de communication et de pouvoir mettre en place de bonnes conditions de consultation.

II.1-Les publics potentiels et leurs besoins

II.1.1- Le public chercheur

Le public chercheur est un public professionnel qui a l'habitude de manipuler de tels documents. Nous trouvons surtout dans ce type de public des universitaires pour lesquels le fonds ancien peut avoir un intérêt dans le cadre de leurs recherches. Ils participent alors à l'exploitation scientifique du fonds.

Dans le cas de la bibliothèque de Saint Léonard de Noblat, le public universitaire le plus proche et qui pourrait donc être intéressé par le contenu de ce fonds ancien est celui de l'Université de Limoges. Cependant, selon la nature des documents contenus dans le fonds, celui-ci pourrait attirer des chercheurs d'autres universités.

Le public universitaire est un public habitué à la consultation d'ouvrages anciens, ils savent comment les manipuler sans les détériorer et connaissent déjà les règles principales de consultation. La spécificité de ce public se situe plutôt au niveau des disponibilités horaires. Un chercheur venu dans la région pour consulter des ouvrages sur son thème de recherche ne voudra surement pas faire trop souvent l'aller-retour entre son université et le lieu où se trouve le document qu'il souhaite consulter. Dès lors, des dispositions, telle la prise d'un rendez-vous, pourraient être prises afin que le chercheur puisse venir consulter le document désiré à une heure ou une journée fixée à l'avance même si cela ne correspond à un horaire d'ouverture au public de la bibliothèque.

II.1.2-Le public local

Le public local est composé en réalité de plusieurs types de publics: les scolaires, les érudits locaux et les simples curieux.

Le public scolaire constitue un public bien particulier car il s'agit en fait d'un public de groupe. Ce public nécessite la mise en place d'animations particulières à sa destination. Des projets peuvent être menés en corrélation avec le programme scolaire. Le public scolaire potentiel est important sur Saint Léonard de Noblat qui compte un école maternelle, deux écoles primaires et un collège-lycée ; à cela vient s'ajouter le public scolaire des écoles des communes environnantes.

Les érudits locaux sont des chercheurs amateurs, titre qui n'a rien de péjoratif et qui sert surtout à faire la distinction avec les universitaires dont la recherche est le métier. Ce public peut avoir besoin d'être davantage guidé et renseigné sur les modalités de consultation. Ces érudits peuvent aussi participer à l'exploitation du fonds par leurs recherches à caractère historique.

L'histoire occupe d'ailleurs une place importante à Saint Léonard de Noblat car l'association « Connaissance et Sauvegarde de Saint Léonard » est très active et mène de nombreuses recherches sur l'histoire de Saint Léonard de Noblat et de sa région. Il est ainsi envisagé que l'association se consacre dans un futur proche à l'étude des filigranes des papiers des livres du fonds ancien afin de savoir si certains ne viennent pas de moulins à papiers de la région de Saint Léonard de Noblat, notamment du moulin du Got. Cette caractéristique pourrait alors figurer sur les notices des livres anciens.

Le grand public constitue la dernière catégorie de public qui peut être intéressé par le fonds ancien. C'est grâce à une politique de communication efficace que celui-ci a le plus de chance d'être attiré vers le fonds patrimonial. C'est le public qui nécessite la plus grande attention de la part du personnel de la bibliothèque car il s'agit là d'un public qui n'est généralement pas sensibilisé à la consultation d'ouvrages anciens. Il convient donc de prendre le temps de le renseigner de manière correcte et de lui indiquer les règles à suivre pour la consultation de ces documents si particuliers.

Les publics potentiellement intéressés par le fonds ancien ont donc des caractéristiques différentes qu'il convient de prendre en compte afin de valoriser au mieux le fonds.

II.2-Les outils de communication

II.2.1- A l'intérieur de la bibliothèque

Du fait de la localisation du fonds ancien dans la réserve, qui n'est accessible qu'aux membres du personnel de la bibliothèque, le fonds ancien n'est pas visible aux usagers de la bibliothèque. De ce fait, afin de valoriser au mieux le fonds, il faut le rendre plus visible dans l'enceinte même de la bibliothèque.

En effet, il apparaît nettement qu'un fonds méconnu des usagers ne permet pas au fonds d'être utile. Il faut donc mettre l'accent en tout premier lieu sur la communication à l'intérieur de la bibliothèque, afin que les premières personnes susceptibles d'être intéressées par le fonds, à savoir le public fréquentant la bibliothèque, soient informées de la présence d'un fonds de livres anciens dans les locaux de la bibliothèque.

Pour ce faire, il faut mettre en place à l'intérieur de la bibliothèque des outils de communication pour assurer la publicité du fonds ancien.

Plusieurs outils de communication peuvent être édités afin de permettre la visibilité du fonds dans la bibliothèque. Le moyen le plus visible est la création d'affiches qui, en signalant la présence de livres anciens, vont éveiller la curiosité de l'utilisateur et l'amener, s'il est intéressé, à se renseigner davantage sur le fonds ancien.

C'est alors qu'intervient un second outil de communication, à savoir le guide du lecteur de livres anciens. Celui-ci va permettre à l'utilisateur de connaître l'historique du fonds, le nombre de livres présents mais aussi les modalités de consultation sur lesquelles nous reviendrons plus tard.

Afin que le lecteur puisse avoir une idée plus précise de ce qu'il peut trouver dans le fonds, il a été décidé d'éditionner un catalogue papier thématique afin de mettre en lumière de manière plus détaillée une partie du fonds. Plusieurs choix s'offraient alors :

- Un choix chronologique ; le fonds comptant de nombreux ouvrages du XVIIIème et du XIXème siècle.
- Un choix thématique ; de nombreux ouvrages portant sur l'histoire ou l'agriculture

C'est cependant une troisième voie qui a été choisie en décidant de faire un catalogue concernant la partie du fonds léguée par le Comte Desmaisons-Dupallant. Ce choix procède du fait que cette partie du fonds constitue une unité à l'intérieur de l'ensemble du fonds ancien. Celle-ci possède une véritable histoire qui est d'ailleurs liée à celle de la bibliothèque . Il apparaît alors comme un choix logique de mettre en avant cette partie du fonds.

Enfin, si le lecteur souhaite avoir un aperçu de l'ensemble du fonds, il peut se rendre sur l'OPAC de la bibliothèque, les affiches présentes à côté des postes lui indiquant la marche à suivre.

La communication à l'intérieur des locaux va surtout permettre de faire connaître le fonds patrimonial aux personnes qui fréquentent déjà la bibliothèque ; il faut donc envisager d'autres outils de communication à destination des autres publics potentiels.

II.2.2- A l'extérieur de la bibliothèque

A l'heure où internet a pris une place très importante dans notre vie quotidienne notamment en ce qui concerne les moyens de communication, il semble important pour faire connaître le fonds ancien de la bibliothèque de le signaler sur internet. Plusieurs voies sont possibles.

Le premier endroit sur internet où la promotion du fonds ancien doit être assurée, c'est sur le site web de la bibliothèque de Saint Léonard de Noblat. Ainsi, nous avons pu insérer dans l'onglet des « informations pratiques » un passage concernant la consultation du fonds ancien. De même, une description succincte du fonds ancien a été ajoutée dans l'onglet « présentation ». Une photographie d'un tome de *l'Encyclopédie* a été insérée car c'est un ouvrage bien connu du grand public. Cela permet de rendre le fonds ancien plus visible mais la solution adoptée apparaît en partie insatisfaisante car le fonds ancien, bien que signalé sur le site, reste assez peu visible. Une solution plus adaptée serait de disposer d'un onglet supplémentaire dédié entièrement au fonds ancien, mais cela suppose un surcoût d'abonnement auprès du fournisseur du site, Décalog.

Une autre manière de faire connaître le fonds grâce à internet est le référencement du fonds dans le catalogue collectif de France raccourci généralement en CCFR. Ce catalogue est le fruit d'une idée très ancienne qui trouve son origine à la Révolution. Cette idée tient à la volonté de l'État et des professionnels des bibliothèques de réaliser un catalogue général des bibliothèques françaises. L'étude concernant le projet du CCFR est lancée en 1989 mais il faut attendre un long moment avant que celui-ci voit le jour du fait des contraintes techniques de cette époque. Le CCFR regroupe trois bases bibliographiques :

- Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France (BNF)
- Le catalogue du Service Universitaire de la Documentation (SUDOC)
- La base Patrimoine qui regroupe les catalogues rétro-convertis des bibliothèques municipales

C'est cette dernière partie qui concerne le fonds ancien de la bibliothèque de Saint Léonard de Noblat. Ainsi, l'intégration des notices du fonds ancien au CCFR permettrait une visibilité du fonds au niveau national et donc assurerait une meilleure promotion du fonds. L'opération d'intégration des notices du fonds ancien au CCFR est en cours de réalisation et devrait être effective dans un délai assez court.

Enfin un dernier moyen de rendre le fonds plus visible sur internet est son intégration au portail Maduvil (Mutualisation d'Accès Documentaire Université Ville de Limoges) qui ne contient pour le moment que les bases bibliographiques de la Bibliothèque Francophone Multimédia (BFM) de Limoges et du Service Commun de la Documentation (SCD) de l'université. Il aurait pour vocation dans une échéance à plus ou moins long terme à devenir un portail régional d'interrogation des bases bibliographiques.

Après s'être intéressé aux différents publics pouvant être intéressés par le fonds ancien et avoir balayé les différentes formes de communication possibles autour du fonds, il convient de s'intéresser de plus près aux conditions de mise en place d'une consultation des documents du fonds ancien.

II.3-Quel accès?

II.3.1- Les moyens matériels

Les documents anciens présents à la bibliothèque sont des documents fragiles qui nécessitent de prendre un certain nombre de précautions au niveau matériel afin d'assurer aussi bien la préservation des documents que la consultation de ceux-ci dans des conditions satisfaisantes pour le public.

Ainsi, pour satisfaire à ces deux exigences, des dispositions doivent être prises dans le but d'assurer une bonne conservation des ouvrages afin que ceux-ci restent en bon état et donc consultables pour le public.

De manière à préserver les documents fragiles ou déjà endommagés, il semble donc indispensable de faire l'acquisition d'un matériel de conservation approprié. Cela passe par l'achat de boîtes de conservation en matériaux neutres pour les documents les plus fragiles et les plus précieux et l'achat de papier permanent pour réaliser des pochettes pour les ouvrages nécessitant une protection mais étant moins abîmés (cf. annexe 5 pour le budget du matériel). L'acquisition d'un matériel de conservation adapté apparaît d'autant plus justifié que la commune dispose également d'archives municipales qui contiennent aussi des documents anciens nécessitant une protection ; un budget commun concernant le matériel de conservation pourrait donc être fixé.

Il ne suffit pas seulement d'acquérir du matériel de conservation pour rendre le fonds consultable par le public ; un matériel de consultation adéquat doit aussi être acquis afin que les documents puissent être consultés avec un maximum de confort pour le lecteur et un minimum de risques pour le document. Dans l'intention de répondre à ces deux impératifs, l'achat de lutrins de consultation est préconisé (Cf. annexe 5). Ces lutrins spécifiques permettent une consultation agréable du livre par le lecteur tout en protégeant le document en empêchant notamment de forcer sur la tranche du livre ; ce qui pourrait abîmer la reliure et par là même le document de façon irrémédiable, empêchant par la suite une nouvelle consultation. L'achat de deux lutrins de consultation est un minimum pour le confort de la consultation au cas où deux lecteurs voudraient consulter des ouvrages anciens au même moment ou en cas de détérioration d'un des lutrins ; afin d'en avoir un de rechange à disposition. Le choix de lutrins pliables est justifié du fait de leur praticité de rangement et de transport.

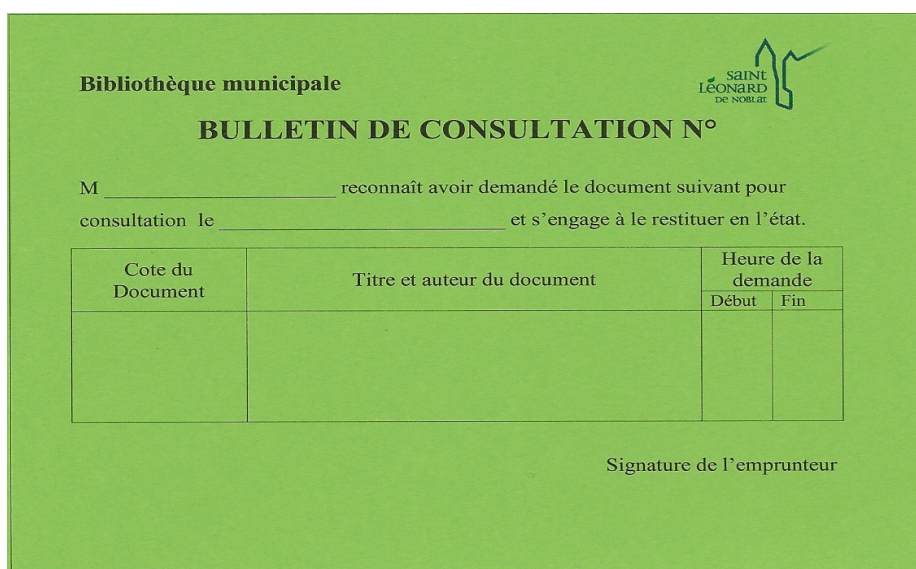
Dans le but de savoir où remettre le livre de manière rapide et efficace, des fantômes en matériau neutre pour limiter la dégradation due à l'acidité, pourront être achetés. Ils permettront de retrouver rapidement l'emplacement du document consulté sans manipuler les autres livres.

Après s'être concentré sur le matériel à acquérir afin de mettre en place une consultation des documents, il faut maintenant voir quelles règles doivent être mises en place.

II.3.2- Les conditions de consultation

La consultation se déroule en plusieurs temps, il y a d'abord la demande puis la consultation en elle-même et enfin la restitution des documents. Chaque partie de la consultation fait appel à des règles et des procédures spécifiques à mettre en place.

Dans un premier temps, il y a la demande du document par l'utilisateur. Afin de savoir quel document il veut consulter le lecteur a plusieurs choix possibles ; il peut soit consulter le catalogue thématique papier mis à sa disposition, soit consulter le catalogue informatique de la bibliothèque depuis les locaux de la bibliothèque ou depuis chez lui, sachant que sa recherche sera plus aisée depuis l'interface du catalogue à l'intérieur de la bibliothèque. Il peut ensuite demander à l'accueil un bulletin de consultation où il remplira les différents champs qui sont la cote, le titre, l'auteur du document ; la règle est d'un bulletin pour un document afin de faciliter la recherche, la consultation étant limitée à trois documents à la fois pour éviter un empilement dommageable pour les livres. Le bulletin sera signé par le demandeur qui s'engage dès lors à rendre les documents en l'état ; une pièce d'identité sera demandée afin d'assurer le retour du document.



The image shows a green document titled "Bibliothèque municipale" and "BULLETIN DE CONSULTATION N°". It contains a form for requesting a document. The form includes a line for the user's name, a line for the date, and a table with three columns: "Cote du Document", "Titre et auteur du document", and "Heure de la demande" (subdivided into "Début" and "Fin"). Below the table is a line for the borrower's signature.

Bibliothèque municipale

BULLETIN DE CONSULTATION N°

M _____ reconnaît avoir demandé le document suivant pour consultation le _____ et s'engage à le restituer en l'état.

Cote du Document	Titre et auteur du document	Heure de la demande	
		Début	Fin

Signature de l'emprunteur

Figure 6: Bulletin de demande d'un document du fonds patrimonial
Bullein de consultation d'un livre du fonds ancien

En second vient le moment de la consultation. L'agent d'accueil se charge de fournir à l'utilisateur le document demandé et en vérifie l'état avec lui avant de lui donner. Pendant la consultation, un certain nombre de règles, inscrites dans le guide du lecteur de livres anciens (cf. Annexe 6), doivent être respectées afin que la consultation se passe au mieux pour le lecteur comme pour le document. Cela tient tout d'abord à quelques règles élémentaires comme ne pas manger ou ne pas boire pendant la consultation ainsi que d'avoir les mains propres et sèches afin de ne pas laisser de traces sur le document. A côtés de ces quelques règles simples, d'autres règles spécifiques à la consultation de livres anciens sont à respecter :

- Ne pas forcer le livre en l'ouvrant
- Ne pas écrire sur le document
- Ne pas corner les pages pour les marquer
- Ne pas s'appuyer sur les documents
- Ne pas empiler les livres ouverts les uns sur les autres
- Ne pas se servir des documents comme sous-main

A la fin de la consultation, le lecteur rapporte les documents à l'agent d'accueil qui vérifie l'état du document avant de lui rendre sa pièce d'identité et de remonter directement en réserve pour ranger le document.

III-Les différentes formes de valorisation du fonds

Des actions de plusieurs natures peuvent être menées afin de mettre en valeur le fonds patrimonial. Elles ont chacune des objectifs spécifiques mais se retrouvent dans un objectif commun: mettre en lumière le fonds ancien.

III.1-Les expositions

III.1.1- Les différents types d'exposition

Il existe deux grands types d'exposition qui peuvent s'appliquer au fonds ancien : les expositions patrimoniales et les petites expositions ; il convient de s'attacher aux caractéristiques de ces deux types d'exposition.

Les expositions patrimoniales se concentrent autour de la mise en valeur d'un thème spécifique lié au fond. C'est une exposition qui a vocation à rester visible un temps assez long et qui peut donner lieu à des animations parallèles concernant la thématique de l'exposition. C'est un projet lourd qui demande un investissement important aussi bien en temps qu'en matériel ou en personnel. Afin d'alléger ces charges, la bibliothèque peut demander le prêt d'une exposition déjà existante sur la thématique choisie ; il lui suffira alors d'ajouter au matériel prêté ses documents anciens liés au thème de l'exposition. Cela ne résout cependant pas tout car il faut tout de même consacrer un temps important au développement des outils de communication afin d'attirer un nombre satisfaisant de visiteurs. Ce type d'exposition ne peut donc avoir lieu au maximum qu'une fois par an car l'investissement consenti ne permet pas d'en faire plus. Concernant le fonds ancien de Saint Léonard, plusieurs thèmes pourraient donner lieu à une exposition de ce genre comme Les Lumières du fait de la présence de l'*Encyclopédie* mais aussi une thématique plus locale autour de la famille Desmaisons-Dupallant.

L'autre type d'exposition qui pourrait être mise en place est la petite exposition. Cela consiste à placer une exposition non pas dans la salle dédiée de la bibliothèque mais sur les chemins que le lecteur empruntent régulièrement quand il vient à la bibliothèque. Ce dispositif est bien sûr de beaucoup moins grande envergure qu'une exposition patrimoniale et il s'agirait dans le cadre d'une bibliothèque de la taille de celle de Saint Léonard de l'installation d'une seule vitrine sur l'itinéraire emprunté par le lecteur. On installerait alors dans cette vitrine pour une durée très limitée deux ou trois ouvrages tirés du fonds ancien. Cela permettrait une mise en valeur des documents anciens possédés par la bibliothèque tout en faisant découvrir le fonds au public.

III.1.2- Les conditions d'exposition

Les livres anciens sont des documents fragiles qui demandent de prendre des mesures spécifiques en vue de leur exposition au public. Compte tenu de ce fait, il faut alors choisir avec attention les documents les plus pertinents au vu du thème choisi afin de ne devoir exposer que les documents essentiels.

Plusieurs mesures de sécurité doivent être mises en place pour assurer la protection des documents exposés. C'est pourquoi la bibliothèque doit disposer d'un système de sécurité qui puisse empêcher le vol des ouvrages anciens offerts à la curiosité du public. Un système d'alarme apparaît dès lors comme un minimum. La bibliothèque de Saint Léonard répond à cette exigence de sécurité car elle dispose d'une alarme ainsi que d'un système d'ouverture des portes qui les bloquent si il n'est pas enclenché. Le vol et le vandalisme ne sont pas les seuls dangers qui pèsent sur les collections, il faut également se prémunir contre les risques d'incendie par la mise en place d'un système de détection adéquat. L'interdiction faite de fumer à l'intérieur des locaux de la bibliothèque semble alors une mesure essentielle de protection face au risque d'incendie.

Les conditions de sécurité sont indispensables mais il faut aussi prendre des précautions concernant les conditions d'exposition en elles-mêmes. Ainsi, afin de permettre une exposition des documents qui assure en même temps leur protection, un certain nombre de paramètres sont à prendre en considération.

Au niveau de la température, celle ci doit être comprise entre 15° et 25°C et doit varier le moins possible au cours du temps en vue d'éviter la dégradation des documents. Le taux d'humidité dans la pièce d'exposition doit lui aussi être le plus stable possible et être compris entre 40 et 65%. Un autre paramètre à prendre en compte face à la fragilité des documents exposés est la lumière. L'intensité de celle ci ne doit pas excéder les 100 lux et afin d'en limiter les effets corrosifs sur les documents, la durée d'exposition journalière ne devra pas dépasser les huit heures tandis que le temps d'exposition total ne devra quant à lui pas excéder les trois mois.

Au vu des précautions techniques à prendre, la salle d'exposition de la bibliothèque possède certains inconvénients. Elle ne dispose pas, notamment, d'un système de climatisation qui permette de maintenir une température et un taux d'humidité constants dans la pièce, ce qui serait dommageable pour les documents que l'on souhaiterait exposer. Dans ce contexte, il semble donc utile d'investir dans un matériel d'exposition spécifique qui garantira la bonne conservation des documents. Ce matériel serait en fait constitué de vitrines possédant un système de régulation de la température mais aussi de luminosité. Cependant, un tel matériel a un coût élevé (cf Annexe 5) et son acquisition doit se faire de manière progressive et s'étaler sur plusieurs années. En complément des vitrines, il sera par ailleurs nécessaire d'investir dans du matériel de présentation comme des lutrins afin de pouvoir présenter les documents au public de manière satisfaisante.

L'exposition constitue donc une forme de valorisation qui demande un investissement important, il existe néanmoins d'autres formes de valorisation moins coûteuses

III.2-Les animations culturelles

III.2.1-Quels partenariats?

Nous avons pu constater que la mise en place d'actions en faveur de la valorisation du patrimoine était très importante dans le secteur de Saint Léonard de Noblat. Il apparaît dès lors comme logique d'envisager de mettre en place un partenariat avec des organismes qui ont déjà une place active dans ce domaine. Dans le cadre de la mise en place d'animations destinées à valoriser le fonds, deux partenariats principaux se dégagent : un avec le moulin du Got et un avec le Pays d'art et d'histoire.

Le partenariat avec le moulin du Got semble être une évidence étant donné que l'industrie papetière qu'il permet de (re)découvrir est liée de manière très étroite à l'histoire du livre. De plus le moulin met aussi en valeur le savoir faire lié à l'imprimerie, étape essentielle du circuit de fabrication du livre. Les points forts de ce partenariat sont multiples. L'équipe du moulin est tout d'abord habituée à recevoir des groupes que ce soit des groupes d'adultes ou d'enfants. Le moulin dispose également d'un espace d'animation qui peut suppléer aux locaux de la bibliothèque si l'animation demande une place importante. Enfin le savoir et le savoir-faire du personnel du moulin du Got constituent un atout indéniable pour la mise en place d'animations autour du livre ancien.

Le second partenariat qu'il est envisagé de mettre en place est celui avec le pays d'art et d'histoire. Là encore, un tel partenariat semble évident car l'équipe du pays d'art et d'histoire a pour mission d'assurer la valorisation du patrimoine qui dépend de son aire géographique, à savoir le pays des Monts et barrages (cf Annexe 1). Le pays d'art et d'histoire dispose lui aussi d'une expérience précieuse dans le domaine des animations en faveur de la valorisation du patrimoine, expérience qui peut être mise au service de la valorisation du fonds ancien. Comme le personnel du moulin, celui du pays d'art et d'histoire est habitué à s'occuper d'animations à destination des groupes; c'est également un personnel professionnel déjà sensibilisé à l'histoire de la région.

III.2.2- Les pistes d'animations possibles

La mise en place d'animations en partenariat avec le moulin du Got et le Pays d'art et d'histoire s'orientera dans un premier temps vers le public scolaire car c'est un public auquel les trois structures sont familiarisées et qui est en général demandeur d'initiatives de ce genre. De plus, une action à destination de ce public est particulièrement intéressante car elle permet aux élèves d'explorer de manière différente certains points du programme scolaire. Ainsi, autour de thèmes choisis et en collaboration avec le moulin du Got et le pays d'art et d'histoire, il est envisagé de mettre en place une année test d'animation à destination des élèves de primaire et du collège dès le début de l'année 2012.

Les thèmes d'animation possibles sont plutôt nombreux, il faut néanmoins dans un premier temps en sélectionner quelques uns afin de ne pas se disperser.

Un des thèmes retenus pour débiter les animations autour du fonds ancien est le thème de l'histoire du livre. Thème vaste mais intéressant qui mettra à contribution la bibliothèque et le moulin du Got de manière simultanée. En effet, la bibliothèque pourra présenter dans un premier temps aux élèves des exemples d'ouvrages qui illustrent l'évolution du livre de manière concrète tandis qu'un second temps pourra être consacré à la visite du moulin et à la découverte d'aspects spécifiques de la fabrication du livre à savoir la fabrication du papier et les techniques de l'imprimerie.

Un autre thème retenu pour la mise en place d'animations à destination du public scolaire est celui de l'enluminure. Ce thème d'animation est apparu naturellement du fait de la présence d'un manuscrit enluminé dans la collection de livres anciens de la bibliothèque. Cette animation pourra se faire en partenariat avec le pays d'art et d'histoire qui propose déjà des ateliers d'enluminure et de calligraphie à destination des publics scolaires. Cette animation pourrait alors se dérouler en deux temps dans les locaux de la bibliothèque et avec la participation d'un animateur du pays d'art et d'histoire. Dans un premier temps, on se consacrerait à l'évocation de l'histoire de l'enluminure avec la présentation du manuscrit enluminé. Le second temps serait dédié à la réalisation par les élèves de leur propre enluminure.

Les thèmes évoqués ci dessus concerneraient plutôt le public scolaire mais le public adulte ne doit pas être oublié.

C'est un public qu'il est plus difficile de toucher mais que l'on ne peut pas mettre de côté. Il est donc envisagé de mettre en place une action autour du thème de *'l'Encyclopédie*, œuvre bien connue du grand public. Cette animation se déclinerait de plusieurs manières avec la présentation d'une exposition consacrée à *'l'Encyclopédie* et l'organisation d'une conférence sur le sujet. Un autre thème qui pourrait donner lieu à une animation autour du fonds ancien à destination des adultes est celui de l'histoire de la bibliothèque et du fonds Desmaisons-Dupallant. La mise en place d'une telle animation pourrait se faire en collaboration avec le pays d'art et d'histoire et l'association Connaissance et sauvegarde de Saint Léonard.

De multiples animations sont donc possibles afin de valoriser au mieux le fonds ancien de la bibliothèque. Elles s'appuient aussi bien sur les compétences du personnel de la bibliothèque que sur l'expérience de structures partenaires. Il faut maintenant s'intéresser à une dernière forme de valorisation, la numérisation.

III.3-La numérisation

III.3.1- Pourquoi numériser?

La numérisation des collections est un phénomène qui prend aujourd'hui de plus en plus d'ampleur dans la valorisation des collections anciennes. Parmi les principales initiatives dans ce domaine, on peut citer Gallica, le site des collections numérisées de la BNF ou encore le projet de la bibliothèque de Lyon qui vient de confier la numérisation de ses collections anciennes au géant de l'internet Google.

A une échelle plus régionale, nous constatons que la BFM de Limoges a aussi entrepris la numérisation d'une partie de son fonds ancien et notamment celle du graduel de Fontevault. Face à cet engouement, il est légitime de se demander quel intérêt il peut y avoir à numériser tout ou partie de sa collection de livres anciens.

La numérisation a comme principal avantage de permettre la conservation des documents en évitant leur manipulation. En effet, une fois le document numérisé, il est disponible de manière immatérielle ce qui limite l'usure du document. Un autre avantage de la numérisation est qu'elle permet la consultation à distance du document recherché, la personne n'a donc plus besoin de se rendre physiquement dans les locaux de la bibliothèque, il lui suffirait juste de se rendre sur le site internet de la bibliothèque qui abriterait la collection numérisée.

Dans le contexte de la bibliothèque de Saint Léonard de Noblat, le document le plus susceptible d'être soumis à un processus de numérisation est le Liber Sacerdotalis, manuscrit du XIIIème siècle. C'est en effet un ouvrage ancien et précieux dont il peut convenir de limiter la consultation. En ce qui concerne le reste des documents, la numérisation de l'ensemble de la collection n'apparaît pas comme nécessaire car un certain nombre d'ouvrages sont déjà présent sur Gallica ; aussi il semble inutile de faire subir une opération de numérisation à des documents déjà présents dans cette base, un simple lien sur le site de la bibliothèque est alors suffisant.

III.3.2- Dans quelles conditions?

La numérisation n'est pas un opération anodine, elle demande de se poser un certain nombre de questions sur les contraintes techniques qui y sont liées.

Tout d'abord se pose la question du format dans lequel on souhaite numériser le document. Deux choix sont alors possibles le mode image et le mode texte. Le mode image est une simple photographie du document qui permet de disposer de la même mise en page que le document original. C'est le format qui respecte le mieux le document original. Le mode texte est un format obtenu en retapant directement le texte du document original ou après numérisation en utilisant un logiciel de reconnaissance de caractère, le procédé s'appelle océrisation. Ce format est plus pratique pour la recherche d'informations à l'intérieur d'un document et pour la lecture car il permet au lecteur de pouvoir faire plus de manipulations que sur un document numérisé au format image. Le choix de l'un ou l'autre des formats dépend des finalités auxquelles on destine le document numérisé.

Au niveau technique, il faut aussi se demander si on peut numériser soit même ou s'il faut faire numériser. Le numériseur est un appareil qui coûte assez cher et qui nécessite des compétences particulières de la part de l'agent pour son utilisation ; en complément de l'appareil il faut donc disposer d'un personnel formé à la manipulation d'un tel engin. L'investissement dans un tel appareil ne semble pas se justifier pour une bibliothèque comme celle de Saint Léonard où le nombre de documents susceptibles d'être numériser n'est pas très important.

Dès lors, la bibliothèque peut confier la tâche de numérisation à un organisme extérieur disposant d'un tel matériel comme c'est le cas pour la BFM. Cette externalisation pose néanmoins d'autres problèmes puisqu'il faut se charger de rédiger un cahier des charges bien précis concernant l'ensemble des opérations liées au processus que ce soit concernant le transport, l'assurance des documents envoyés à la numérisation, leur conditionnement et les conditions de numérisation. C'est cette solution que la bibliothèque de Saint Léonard doit privilégier.

Conclusion

La bibliothèque de Saint Léonard de Noblat dispose donc d'un fond ancien d'une assez grande importance compte tenu de la taille de la commune. Ce fonds a des origines multiples et contient des documents assez remarquables qu'il convient de mettre en valeur.

Cette mise en valeur doit avant tout passer par une communication importante autour du fonds car toutes les actions que l'on peut mettre en place n'auront aucune utilité si le fonds reste méconnu du public.

Afin de mener certaines actions de valorisation, la bibliothèque devra investir dans du matériel adapté; cet investissement important sera bien sûr à étaler sur plusieurs années en fonction des priorités que les bibliothécaires fixeront dans la mise en place des différentes actions de valorisation.

Néanmoins grâce à la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux de la valorisation du patrimoine, certaines animations pourront voir le jour dans un futur très proche.

La numérisation du fonds pose quand à elle un certain nombre de contraintes techniques qu'il va falloir prendre en compte afin que des documents du fonds patrimonial puissent être accessibles via le site internet de la bibliothèque.

Bibliographie et Webographie

ANDRAULT Charles, BARRIERE Bernadette, CANTIE Geneviève et alii. *Saint Léonard de Noblat*. Limoges: PULIM, 1995, 35 pages. (Collection Patrimoine limousin).

BERNABEN Bernard. *Aspects du livre et de la lecture publique à Saint Léonard du début du 19^e siècle à la fin de la III^e République* in « Bulletin de Connaissance et sauvegarde de Saint Léonard n°48 de Novembre 1998 ». Saint Léonard de Noblat: Connaissance et sauvegarde, 1998, 1 volume, pages 3-25.

Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Livre et de la Lecture, ARNOULT Jean-Michel (dir.). *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques*. Paris: Direction du Livre et de la Lecture, 1998, 1 volume, 174 pages.

Ministère de la culture et de la communication. *Le label « villes et pays d'art et d'histoire »*.
<http://www.culture.gouv.fr/vpah/label/Reseau_Label.pdf>

Ministère de la culture et de la communication. *Le label du secteur sauvegardé*.
<<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/fiches/fiche14.htm>>

MOUREN Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 2007, 1 volume, 416 pages.

ODDOS Jean-Paul (dir). *Le patrimoine : Histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1997, 1 volume, 435 pages (Collection Bibliothèques)

TANDEAU DE MARSAC Martine. *Histoire du Moulin du Got du XV^e au XXI^e siècle*. Saint Léonard de Noblat: Éditions le Moulin du Got, 2005, 1 volume, 47 pages.

TANDEAU DE MARSAC Martine. *Les moulins à papiers autour de Saint Léonard de Noblat*. Limoges : Éditions Cultures et patrimoine en Limousin, 2010, 1 volume, 111pages (Collection Multiples)

Ville de Saint Léonard de Noblat. *Renseignements sur la commune*. <<http://www.ville-saint-leonard.fr/index.php?id=fr0>>

Table des annexes

Annexe 1	25
Carte du pays Monts et barrages.....	25
Annexe 2	26
Carte des moulins à papier autour de Saint Léonard de Noblat.....	26
Annexe 3	27
Carte de Saint Léonard de Noblat.....	27
Annexe 4	28
Affiche de présentation du fonds ancien.....	28
Annexe 5	29
Budget d'investissement pour la valorisation du fonds ancien.....	29
Annexe 6	30
Guide du lecteur de livres anciens.....	30

Annexes

Annexe 1

Carte du pays Monts et barrages

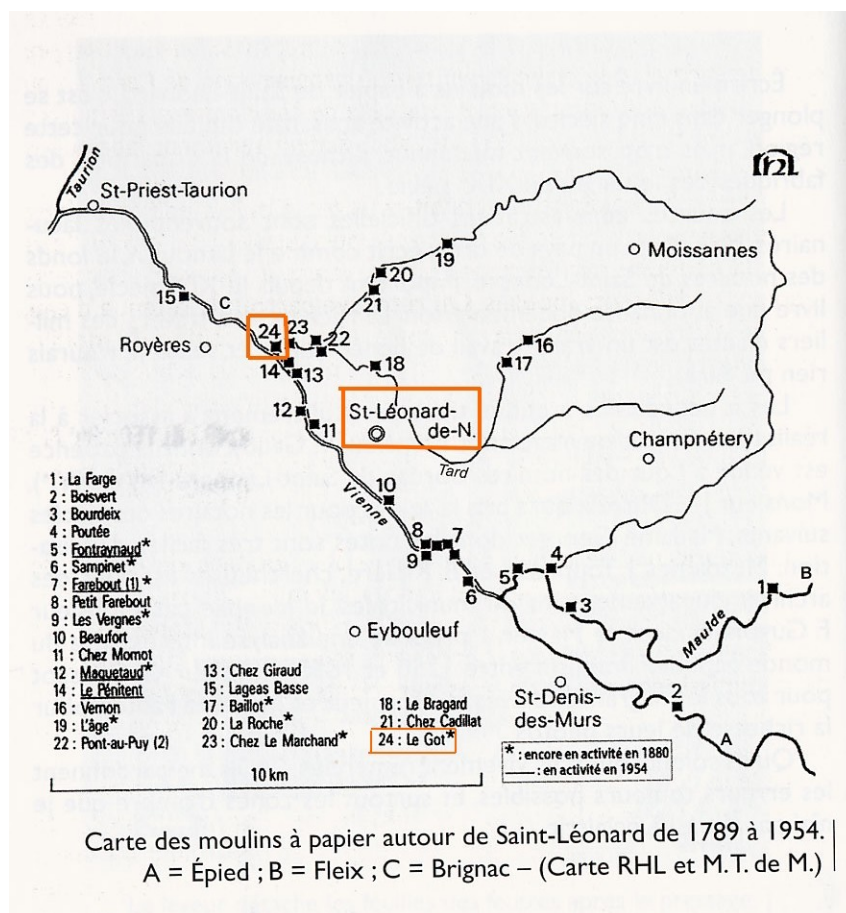


http://www.monts-et-barrages-en-limousin.fr/image/documents/photos/Portrait/Carte_Monts_et_Barrages_Petit_Format.jpg

Carte du pays Monts et Barrages

Annexe 2

Carte des moulins à papier autour de Saint Léonard de Noblat



TANDEAU DE MARSAC Martine. Les moulins à papiers autour de Saint Léonard de Noblat. Limoges : Éditions Cultures et patrimoine en Limousin, 2010, p.6

Carte situant les moulins à papier autour de la commune de Saint Léonard de Noblat

Annexe 3

Carte de Saint Léonard de Noblat



Emplacement de la bibliothèque de sa création à 1895

Emplacement de la bibliothèque de 1895 à 1965

Emplacement de la bibliothèque de 1965 à 1997

Emplacement actuel de la bibliothèque

Annexe 4

Affiche de présentation du fonds ancien

Bibliothèque **M**unicipale

Passionné(e) d'histoire, amateur de livres anciens
ou tout simplement curieux...

Découvrez le fonds de livres anciens de la
bibliothèque



Comment accéder à la liste des livres anciens:

- Aller sur le catalogue informatique de la Médiathèque
- Dans le cadre «recherche avancée» sélectionner la proposition «une combinaison de plusieurs critères»
- Dans «type de document» sélectionner «livres anciens» puis «lancer la recherche»

Affiche de présentation du fonds ancien

Annexe 5

Budget d'investissement pour la valorisation du fonds ancien

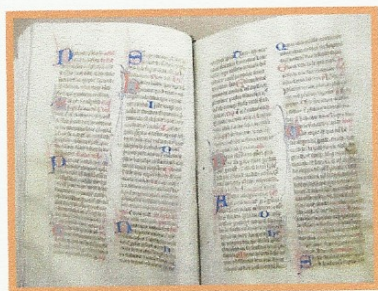
Désignation article	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix total TTC
Vitrine haute	1	2 490,00 €	2 490,00 €	2 978,04 €
Vitrine basse	1	2 160,00 €	2 160,00 €	2 583,36 €
Lutrin exposition grand format	5	124,00 €	620,00 €	741,52 €
Lutrin exposition petit format	5	50,20 €	251,00 €	300,20 €
Rouleau livre ouvert	1	20,70 €	20,70 €	24,76 €
Papier permanent 230g	1 rouleau	133,00 €	133,00 €	133,00 €
Lutrin de consultation	2	177,00 €	354,00 €	423,38 €
Fantôme	25	1,01 €	25,25 €	30,20 €
Boîte de conservation 35x25x10cm	5	10,90 €	54,50 €	65,18 €
Boîte de conservation 37x25x7cm	50	8,56 €	428,00 €	511,89 €
TOTAL			6 536,45 €	7 817,59 €

Annexe 6

Guide du lecteur de livres anciens

Quelques règles de consultation...

- Ne pas forcer le livre en l'ouvrant
- Ne pas écrire sur le document
- Ne pas corner les pages pour les marquer
- Ne pas s'appuyer sur les documents
- Ne pas empiler les livres ouverts les uns sur les autres
- Ne pas se servir des documents comme sous-main



Bonne lecture !

Bibliothèque Municipale Guide du lecteur de livres anciens



Place Denis Dussoubs
87400 Saint Léonard de Noblat
☎ 05.55.56.76.87

Site : www.bibliotheque-st-leonard-de-noblat.fr
Courriel : bibliotheque.municipale@ville-saint-leonard.fr

Un petit peu d'histoire...

Le fonds ancien de la bibliothèque est constitué de livres de provenances diverses.

Ainsi une partie des livres provient des confiscations révolutionnaires auprès des communautés religieuses présentes sur la commune.

Une part non négligeable du fonds provient du legs du comte Desmaisons du Pallant. En 1814, il légua par testament sa bibliothèque personnelle à la ville de Saint Léonard afin que celle-ci constitue une bibliothèque publique ouverte à tous. Sa volonté ne fut pas immédiatement exaucée, car il faut attendre 1873 pour voir apparaître une bibliothèque publique à Saint Léonard.

La dernière partie du fonds est constituée des acquisitions des bibliothécaires depuis cette époque et compte beaucoup d'ouvrages allant du milieu du XIX^{ème} au début du XX^{ème} siècle.

Composition :

Le fonds patrimonial compte 1185 ouvrages répartis ainsi :

- 216 documents entre le XIV^{ème} siècle et 1810
- 556 documents entre 1810 et 1899
- 357 documents entre 1899 et 1920
- 56 documents non datés

En raison de leur fragilité, ces ouvrages sont consultables uniquement sur place et sur demande auprès des bibliothécaires.

Comment accéder à la liste des livres anciens :

- Aller sur le catalogue informatique de la Médiathèque
- Dans le cadre « recherche avancée » sélectionnez la proposition « une combinaison de plusieurs critères »
- Dans « type de document » sélectionnez « livres anciens » puis « lancer la recherche »

Conditions de consultation :

- Rédiger un bulletin concernant le livre demandé
- Présenter une pièce d'identité
- La consultation est limitée à trois livres à la fois

Quelques règles élémentaires...

- Ne pas manger ni boire
- Avoir les mains propres et sèches, demander des gants en coton si nécessaire
- Utiliser un crayon à papier pour prendre des notes
- Consulter le livre sur table (pas de consultation sur les genoux par exemple)

Guide du lecteur de livres anciens présentant le fond et les règles de consultation

Bénédicte BOMBARD

La valorisation du fonds ancien

à la bibliothèque de Saint Léonard de Noblat

Résumé :

La mise en valeur du patrimoine occupe une place importante dans le secteur du pays des Monts et barrages où se situe la ville de Saint Léonard. La bibliothèque elle-même est riche d'une histoire qui remonte au XIXème siècle, ce qui explique la présence d'un fonds ancien dans ces murs.

Maintenant que le fonds est catalogué, la bibliothèque municipale souhaite le rendre visible aux yeux du public et mener des actions pour le valoriser. Afin d'atteindre ce double objectif, il est tout d'abord nécessaire de connaître les publics potentiels du fonds ancien. Il convient alors de faire connaître le fonds de la manière la plus large possible par la mise en place d'outils de communication appropriés. Les actions à mener afin de valoriser le fonds sont de natures diverses. Il s'agit aussi bien de la mise en place d'expositions que d'animations culturelles en partenariat avec des acteurs locaux. Cela passe aussi par la numérisation qui permet un accès dématérialisé aux collections.

Mots-clés : Bibliothèque municipale ; fonds patrimonial ; communication ; mise en valeur ; animations ; partenariat ; expositions ; numérisation

Abstract :

The development of heritage is an important sector of the country of mountains and dams where is the city of Saint Leonard. The library itself has a rich history dating back to the nineteenth century, which explains the presence of an old collection in these walls.

Now that the fund is cataloged, the library wants to make it visible to the public and take action to enhance it. To achieve this dual objective, it is first necessary to know the potential audiences of the patrimonial collection. It is then necessary to know the funds as widely as possible by the development of appropriate communication tools. Actions needed to enhance the funds are of various kinds. This is both the setting up of exhibitions of cultural activities in partnership with local actors. This also allows scanning a paperless access to collections.

Keywords : Library; patrimonial collection; communication; enhancement; animations; partnership; exhibitions; scan